

2007/8608 - MISE EN SECURITE ET RENOVATION DE LA SALLE  
EDOUARD HERRIOT - PALAIS DE LA MUTUALITE – 1  
PLACE ANTONIN JUTARD – 69003 LYON – OPERATION  
N° 03 018 532 – MONTANT DE L'OPERATION : 997 500 €  
TTC - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES  
(DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Par délibérations n° 2004/3640 du 19 avril 2004 et n° 2005/5240 du 20 juin 2005, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 997 500 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offres a statué ainsi :

Opération : Mise en sécurité et rénovation de la Salle Edouard Herriot  
- Palais de la Mutualité

Marchés de travaux

Lot n° 1 :	Démolition - Maçonnerie
A été attribué à :	ACBAT
Pour un montant de :	82 944,00 € HT
Lot n° 4 :	Doublages / Cloisons / Peintures
A été attribué à :	MULTIBAT
Pour un montant de :	62 211,00 € HT
Lot n° 5 :	Faux-plafonds
A été attribué à :	CHANEL SA
Pour un montant de :	19 896,00 € HT
Lot n° 7 :	Electricité / Courants faibles
A été attribué à :	GTEC
Pour un montant de :	58 400,00 € HT
Lot n° 8 :	Chauffage / VMC / Plomberie
A été attribué à :	RABY SAS
Pour un montant de :	72 659,60 € HT.

Vu les délibérations n° 2004/3640 du 19 avril 2004 et n° 2005/5240 du 20 juin 2005 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 4 décembre 2007 ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

### **DELIBERE**

M. le Maire est autorisé à signer :

- les marchés ci-après :

Opération : Mise en sécurité et rénovation de la Salle Edouard Herriot  
- Palais de la Mutualité

Marchés de travaux

Lot n° 1 :	Démolition - Maçonnerie
attribué à :	ACBAT
Pour un montant de :	82 944,00 € HT
Lot n° 4 :	Doublages / Cloisons / Peintures
attribué à :	MULTIBAT
Pour un montant de :	62 211,00 € HT
Lot n° 5 :	Faux-plafonds
attribué à :	CHANEL SA
Pour un montant de :	19 896,00 € HT
Lot n° 7 :	Electricité / Courants faibles
attribué à :	GTEC
Pour un montant de :	58 400,00 € HT
Lot n° 8 :	Chauffage / VMC / Plomberie
attribué à :	RABY SAS
Pour un montant de :	72 659,60 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs aux lots 1, 4, 5, 7 et 8 de l'opération de mise en sécurité et rénovation de la Salle Edouard Herriot - Palais de la Mutualité dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE